



Vianney Rivière



Marie-Bénédicte
Rivière-Pain



Olivier Naulot



Arnaud Mezergues



Berenice Binazet



Lydie Bientz

POSITIONNEMENT

Présentation

Le Pôle patrimonial assiste ses clients dans l'anticipation et la sécurisation des aspects juridiques et fiscaux des structurations et des transmissions de leurs patrimoines, tant personnels que professionnels.

Le Pôle patrimonial du cabinet intervient aux côtés ou sur prescription de professionnels de la gestion du patrimoine (banques privées, family offices, conseils en gestion de patrimoine, experts-comptables, avocats, notaires) dans le but de sécuriser leurs propres préconisations avant qu'elles ne soient mises en oeuvre.

Les cinq avocats du Pôle Patrimonial travaillent au quotidien sur l'ensemble des problématiques liées au patrimoine et notamment :

- les transmissions d'entreprises, à titre gratuit comme à titre onéreux,
- les (re-)structurations de patrimoines privés, immobiliers, fonciers ou professionnels,
- la planification successorale,
- l'anticipation de l'impatriation ou de l'expatriation...

Son expertise est nourrie par une importante pratique du contentieux fiscal (plus de 500 pré-contentieux et contentieux traités au cours des trois dernières années, dont seulement 3,5% ont conduit à une saisine du tribunal compétent avec, dans 80% des cas, une décision favorable) ainsi que ses collaborations techniques tant avec les commissions des finances du Sénat et de l'Assemblée Nationale qu'avec le ministère des Finances.

Notoriété

Depuis plus de 20 ans, le cabinet a accompagné et sécurisé avec succès plus de 16.000 clients.

Spécificité

Au-delà de la formulation de préconisations aussi précises soient-elles, le cabinet se distingue par sa méthodologie d'intervention : il accompagne leur mise en œuvre aux côtés des professionnels qui accompagnent les clients afin d'assurer la sécurisation effective et opérationnelle des situations soumises. Cette approche pragmatique est particulièrement appréciée par les professionnels du secteur, une telle collaboration en interprofessionnalité étant un gage de qualité pour l'accompagnement proposé au client sur l'ensemble de ses problématiques patrimoniales.

ACTIVITÉS

- Transmissions d'entreprises
- Fiscalité du patrimoine (IR, IFI) et régimes fiscaux de faveur (Malraux, monument historique, Pinel optimisé aux déficits fonciers, déficits fonciers, LMNP/LMP, Girardin, Madelin, etc.) ;
- Organisation / optimisation juridique et fiscale des patrimoines et de leur transmission (pactes Dutreil, démembrement et mécanisme du emploi, etc...)
- Anticipation de l'impatriation et/ou de l'expatriation,
- Ingénierie sociétaire, pactes d'associés et capital investissement
- Pré-contentieux et contentieux fiscal

BUREAUX

- Paris
- Bordeaux

CONTACT

Marie Bénédicte Rivière-Pain, Avocat, Membre de l'IACF : mbp@riviereavocats.com